

Si les sapeurs-pompiers éprouvaient quelque difficulté pour l'exécution de ces dispositions, sans jamais sous aucun prétexte entrer en discussion avec personne, ils en préviendront immédiatement leur chef de poste qui en référerait à l'officier ou au sous-officier de service, et dans un cas grave à M. le commandant de police.

Le chef de poste, fera visiter les réservoirs d'eau et tordre les couvertures avant de partir.

Monsieur l'officier ou le sous-officier de service se rendra à chaque poste et se fera assister par un sapeur et chacun est à son poste et si le service est exécuté strictement, il restera dans l'établissement jusqu'à l'extinction de tout incendie, et en son rapport toutes les infractions commises par la troupe.

De compte sur le dévouement et le dévouement concourant de Messieurs les officiers, sous-officiers, sapeurs et sapeurs pour la bonne exécution de ce service si important, et l'espère qu'on ne m'obligera pas à venir contre les abus.

Chronique colombophile. — Aujourd'hui, dimanche, exposition des pigeonniers de MM. Hazebroeck et Gouffé. Le non seul des exposants est une garantie de tout l'intérêt qu'obtiendra cette exhibition l'une des plus importantes de la saison.

M. Hazebroeck s'occupe de l'éducation du pigeon voyageur depuis plus de trente ans et aujourd'hui, il a tenu la tête dans le sport colombophile. Les amateurs pourront admirer les descendants de cette vaillante race qui, pendant la terrible guerre de 1870, apporta plus d'une fois les dépêches de la capitale assiégée.

M. Albert Gouffé, secrétaire du cercle Union, exposera de jeunes pigeons qui viennent cette année de donner la mesure de leurs moyens au concours de La Ferté St-Aubin.

Immenses succès obtenus par MM. G. Brouyère et J.-B. Niffle, le 25 décembre dernier, engagera certainement les colombophiles roubaixiens à continuer leurs visites aux expositions du cercle Union.

RÉUNIONS & CONVOCATIONS  
Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège. Professeur: M. A. Béghin. — Cours de physique, lundi 9 janvier, à 8 h. 45 soir. — Acoustique. Hauteur des sons. — Intervalles musicaux. — Vibrations des cordes et des tuyaux. — Cours de chimie, mardi 10 janvier, à 8 h. du soir. — Eau. — Recherche des substances dissoutes dans l'eau. — Eau potable. — Eau minérale. — Eau oxygénée.

TOURCOING  
Pour toutes fournitures de bureau, imprimés de commerce, circulaires, avis de naissance, de mariage, et de décès, s'adresser au bureau du journal, 42, rue des Poutains.

LILLE  
Accident de chemin de fer à la Madeleine. Hier matin, au passage à niveau de la route de Lille à Monin, M. Casier, cultivateur à Wambrechies, ayant traversé la barrière ouverte passa avec un tonneau sur le chemin de fer. Le train qui s'était arrêté dans le voisinage, entraînant un train de marchandises arrivait à toute vapeur. M. Casier sauta à bas du tonneau qui fut pris en écharpe et dont un des chevaux fut tué.

Chronique du feu. — Samedi, à 7 heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la distillerie de MM. Facheux frères. Le feu qui s'était concentré dans le scier à vapeur, a été promptement éteint grâce aux extincteurs et à la pluie à vapeur amenée aussitôt sur les lieux.

Les dégâts, couverts par les assurances, peuvent être évalués à 3 ou 4,000 francs.

Mort subite. — Madame veuve Dergnau-courant en revenant de voyage est morte subitement à Lille.

EUREKA  
Après avoir couru sur les mers, par les vagues, Pour offrir à Mignon un présent, signe d'elles, Conton se décida pour trois pains de CONGO, Le secret de fraîcheur de jeunesse éternelle! 206623 Savonnerie du Congo, Roubaix-Paris.

CONCERTS ET SPECTACLES  
Grand Théâtre. — Faust a d'ordinaire le don d'attirer le public roubaixien, chaque fois qu'on parait l'annoncer. C'est un fait qui est allé de constater et dont il est difficile de se débarrasser. Le soir de la représentation de Grand Théâtre, Faust, avait servi à M. Alvarez, à l'artiste un brillant début. Il a quelques semaines, l'artiste a obtenu cette fois-ci un succès. M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

M. Bonjean en sa seconde représentation. Le personnage de Méphisto lui a très bien réussi. Les applaudissements qu'il a accueillis ont prouvé qu'il a beaucoup fait plaisir.

Nominations dans les contributions indirectes. — M. Boudin, sous-directeur à Arras (emploi supprimé), est nommé inspecteur à Lille. — M. Duperré, receveur à pied de 3e classe à Champix (Puy-de-Dôme), est nommé contrôleur de 2e classe à Valenciennes. — M. Ponce, commis de 1re classe à Valenciennes (Nord), est élevé à la place de 2e classe. — M. Rebuffat, commis de 2e classe à Saint-Amand (Nord), est nommé commis de 1re classe. — M. Fréchet, sous-inspecteur à Valenciennes, est nommé commis de 2e classe à Valenciennes (Nord).

Le jubilé du Pape à Hazebroeck. — La ville d'Hazebroeck a célébré magnifiquement le jubilé sacerdotal de son évêque.

Une foule énorme assistait au salut solennel qui a été suivi du Te Deum.

Le soir, les édifices communaux, le presbytère, le petit séminaire, les écoles et un grand nombre de maisons particulières ont été illuminés.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Réginald Dequid, maire conservateur de Ste-Marie-Capelle.

Mauheuge. — M. de Cagny, directeur de la Frontière, a été l'objet d'une agression de la part de M. Carbone, chef de la Société philharmonique de Mauheuge.

La Frontière rend compte de cette agression en ces termes: « M. de Cagny avait passé environ une heure au café Prissette, à une table où se trouvaient deux de ses amis et M. Carbone. Celui-ci ne dit rien par la parole. A dix heures un quart M. de Cagny se retira. Arrivé au coin de la rue des Quatre-Viesges, il fut saisi par un individu qui se nomme M. Carbone. Il avait en sa possession un revolver chargé de la poudre de l'artillerie. Sur sa réponse affirmative, M. Carbone tira deux coups de poing qui le firent tomber. Puis, tout en insultant, il retourna continuer la partie de cartes qu'il jouait avec ses amis dans la maison de M. de Cagny. La justice est saisie de l'affaire.

Le pont sur la Manche. — Le Daily Telegraph commente un article au sujet de la construction d'un pont sur la Manche, d'A-bietens près Boulogne à Folkestone.

Le projet est évidemment stupide, dit le journal anglais, mais il est bien inutile de se demander si l'on peut ou non construire un pont sur la Manche. Nous n'avons besoin ni de ponts, ni de tunnels qui nous unissent à un continent couvert de soldats, à un pays sur lequel la race humaine a été vaincue par nos ennemis acharnés pendant des siècles et qui, maintenant encore n'est guère notre amie.

Le Daily Telegraph désire qu'une fois pour toutes, on sache en France que les Anglais ont bien autre chose à nous offrir que le pont en question restera toujours dans le domaine imaginaire.

Un anniversaire. — La ville de Bapume a célébré mardi le 17e anniversaire de la bataille du 3 janvier 1871. Après un service funèbre, plusieurs groupes d'anciens soldats, accompagnés de leurs familles, ont défilé sur le terrain de la bataille de leurs frères d'armes.

M. le juge de paix a pris la parole pour rappeler les exploits des jeunes soldats qui ont battu les Prussiens à Bapume. Il leur a adressé des félicitations et a-t-il ajouté, et pleins de confiance en l'avenir du pays, disons: Vive la France!

Boulogne. — L'antépôt de M. Archibald Mac Veil, rédacteur du Sportsman, a on hen samedi à 1 heure, en présence de reporters anglais et de plusieurs amis du défunt, par M. Aigre, médecin-légiste.

On a constaté à la tête de nombreuses contusions faites avec une grande violence et incontestablement avant la mort, contusions qui ont été attribuées à une forte congestion du cerveau et des membranes qui l'enveloppent.

C'est l'asphyxie par submersion qui a causé la mort, M. Mac Veil est tombé on a été jeté à l'eau après avoir reçu les contusions à la tête, qui étaient assez violentes pour lui faire perdre connaissance.

La princesse Louise, venant de Folkestone, est partie pour Paris.

Clyp. — A l'abaissement de la Société des phosphates de Messin-Clyp, un réservoir s'étant crevé, les eaux ont envahi une galerie où trois ouvriers travaillaient; deux d'entre-eux ont pu s'échapper, le troisième a péri.

L'évasion de Contesenne. — Nous avons dit hier que Contesenne avait pu s'échapper de la main des gendarmes. Voici comment. Vers minuit, deux gendarmes l'aperçurent dans un jardin.

Il se précipita, mais l'un est arrêté et renv. red double dans un fossé et Contesenne a le temps de prendre la fuite, laissant entre leurs mains un marteau qu'il avait déjà en le temps de voler chez un voisin.

D'après les nouvelles: le gendarme chargé de veiller sur Contesenne au Palais de Justice s'appelle « Gardeur ». On ne dira pas que c'est un nom prédestiné.

Contesenne n'est pas un novice en matière d'évasion.

Il s'est évadé une première fois de la maison centrale de Clairvaux en 1874; puis condamné en 1881 par la Cour d'assises de la Seine à dix ans de travaux forcés, il s'évada en 1883 de la Nouvelle-Calédonie.

Cette évasion fut des plus dramatiques. Il partit de l'île Nou avec un compagnon sur un canot acheté aux naturels de l'île.

Il s'enfuit aussitôt par une tempête, qui le jeta sur un îlot désert. Il y resta deux jours et deux nuits, puis se dirigea vers l'île de la Grande-Terre, où il fut recueilli par un pêcheur.

Il s'enfuit aussitôt par une tempête, qui le jeta sur un îlot désert. Il y resta deux jours et deux nuits, puis se dirigea vers l'île de la Grande-Terre, où il fut recueilli par un pêcheur.

Il s'enfuit aussitôt par une tempête, qui le jeta sur un îlot désert. Il y resta deux jours et deux nuits, puis se dirigea vers l'île de la Grande-Terre, où il fut recueilli par un pêcheur.

Il s'enfuit aussitôt par une tempête, qui le jeta sur un îlot désert. Il y resta deux jours et deux nuits, puis se dirigea vers l'île de la Grande-Terre, où il fut recueilli par un pêcheur.

Il s'enfuit aussitôt par une tempête, qui le jeta sur un îlot désert. Il y resta deux jours et deux nuits, puis se dirigea vers l'île de la Grande-Terre, où il fut recueilli par un pêcheur.

Il s'enfuit aussitôt par une tempête, qui le jeta sur un îlot désert. Il y resta deux jours et deux nuits, puis se dirigea vers l'île de la Grande-Terre, où il fut recueilli par un pêcheur.

Il s'enfuit aussitôt par une tempête, qui le jeta sur un îlot désert. Il y resta deux jours et deux nuits, puis se dirigea vers l'île de la Grande-Terre, où il fut recueilli par un pêcheur.

Convois funèbres & Obits  
Les amis et connaissances de la famille DEBROUVER-DUCAT, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DEBROUVER-DUCAT, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-DEBROUVER, par qui, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DASSONVILLE-DEBROUVER, décédé à Valenciennes, le 27 janvier 1888, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La chambre des mises en accusation se réunit le 16 novembre et, au lieu de rendre un arrêt de renvoi devant la cour d'assises, sur le réquisitoire de M. l'avocat général Merveilleux-Duvignaux, elle rendit un arrêt ordonnant un supplément d'instruction.

Bien qu'on n'ait pas confiance dans le nouveau système adopté par Troppmann, on résolut de faire des recherches. Un homme était tout désigné pour les diriger, c'était le secrétaire de M. Claude, M. Souveras, qui avait travaillé à Troppmann sans relâche et l'avait certainement amené aux aveux par l'espérance d'un voyage en Alsace.

M. Souveras partit accompagné de l'agent Kemp, alsacien.

Et comme il parcourait dans tous les sens la forêt qui entoure les ruines de Herinfach (château du Seigneur), il ne trouvèrent rien. Force leur fut de revenir à Paris.

M. Souveras reprocha vivement à Troppmann de l'avoir trompé.

« J'ai dit la vérité; c'est vous qui n'avez pas su trouver, affirma le déteu.

« Tenez, dit-il, c'est là; au pied d'un chêne on éventail; à l'entre-croisement de sentiers, j'irais les yeux fermés; emmenez-moi.

On n'emmena pas Troppmann; mais M. Souveras repartit pour l'Alsace.

Cette fois on arriva à la fosse de Jean Kinck sans hésitation.

D'ailleurs il y avait une nuée de corbeaux acharnés à dépecer cette proie en putréfaction; il fallut chasser ces bêtes immondes qui se disputaient les lambeaux de chair.

M. Souveras, qui avait déployé une activité passionnée dans la recherche du huitième cadavre, ne trouva que des incrédules dans son dernier voyage.

Les habitants de la région d'Herinfach avaient fait partout des battues et des fouilles, sans rien trouver; ils ne croyaient plus du tout à l'existence du cadavre.

C'est à grand peine que M. Souveras put réunir quelques travailleurs, et encore, fut-il obligé de les réquisitionner; ils marchèrent nonchalamment, comme des gens convaincus de faire œuvre inutile. M. Souveras, au contraire, monta rapidement sur la montagne, suivi de l'agent Kemp; il allait, poussé par un de ces pressentiments qui ne trompent pas.

La rencontre des deux chemins, le chêne à deux troncs en fourche; il voyait le site, et à mesure qu'il s'approchait il était plus ardent.

Un premier corbeau qu'il vit voler, on plutôt sauter de cet arbre, lui donna l'agilité et l'assurance d'être le cadavre qu'il cherchait.

Il bondit en avant; la nuée de corbeaux s'agitait dans un grouillement menaçant.

C'était bien la fosse où avait été enfoui le cadavre de Kinck père.

M. Souveras se retourna et, d'un geste impératif, attira les travailleurs, criant: « C'est ici, venez vite! »

Les hommes de police ont des joies que l'on a quelque peine à comprendre tout d'abord, mais dont, en y réfléchissant quelque peu, l'on se rend parfaitement compte.

La chasse au criminel, la chasse à l'homme est la plus passionnante de toutes; il n'est pas rare même de voir des commissaires de police ne pouvoir supporter l'oisiveté de la retraite et continuer pour leur compte la poursuite des malfaiteurs et la recherche des preuves criminelles.

L'exclamation triomphante de M. Souveras se justifia donc parfaitement.

C'était le 25 novembre.

Un cadavre n'ayant plus forme humaine fut déterré. Le doute n'était plus possible; c'était bien les restes de Jean Kinck. On trouva des bas tricotés semblables à ceux des enfants; les vêtements furent reconnus pour ceux qui avaient été trouvés sur les habitants qui l'avaient vu.

Afin de cacher plus complètement le cadavre, Troppmann avait jeté sur la fosse une énorme pierre; il avait essayé de détacher un bloc de roche qui se trouvait tout près, sans y parvenir; on constata des piteusement qui, combinés avec quelques débris, prouvaient des efforts faits dans ce sens.

Le juge d'instruction de Belfort, qui se tenait dans les environs depuis la reprise des fouilles, fut averti et arriva aussitôt; il prit immédiatement la direction des constatations.

Deux médecins de Belfort, MM. les docteurs Bernard et Vautrin, reçurent la mission d'examiner le cadavre; ils ne trouvèrent aucune trace de blessure; Troppmann avait donc dit la vérité; il n'avait pas tué sa première victime.

Il n'avait pas tué sa première victime. L'analyse des viscères pouvait seul déterminer le poison employé. Ces viscères furent expédiés à Paris, mais on reconnut l'impossibilité d'envoyer des débris informés à la Morgue. Une confrontation avec l'assassin n'eût d'ailleurs donné aucun résultat appréciable.

La question de savoir si les restes de Jean Kinck avaient été envoyés à Tourcoing, peut être éclairés dans le tombeau de famille fut déterrée; on dut également renoncer à ce projet.

Les opérations et constatations sur la fosse avaient duré assez longtemps, et la nuit arriva de très bonne heure à la fin du mois de novembre.

L'enterrement en Alsace ayant été décidé, on avait fait venir un bière dans laquelle furent placés les restes du cadavre.

La poutre carrossable, qui se trouve à quelques mètres de la fosse, s'appelle le Kuchon Weg (chemin des Seigneurs); c'est une route assez large, qui menait jadis du village d'Uffholtz au château d'Herinfach.

Un spectacle imposant et terrible à la fois fut le transport des restes de Jean Kinck à Uffholtz. La bière avait été placée sur un chariot tiré par deux ânes, qui précédaient un piquet de gendarmes. Venaient ensuite M. le procureur impérial, M. le juge d'instruction et M. Souveras, puis une quarantaine de personnes qui étaient demeurées sur les lieux.

La question de savoir si les restes de Jean Kinck avaient été envoyés à Tourcoing, peut être éclairés dans le tombeau de famille fut déterrée; on dut également renoncer à ce projet.

Les opérations et constatations sur la fosse avaient duré assez longtemps, et la nuit arriva de très bonne heure à la fin du mois de novembre.

L'enterrement en Alsace ayant été décidé, on avait fait venir un bière dans laquelle furent placés les restes du cadavre.

La poutre carrossable, qui se trouve à quelques mètres de la fosse, s'appelle le Kuchon Weg (chemin des Seigneurs); c'est une route assez large, qui menait jadis du village d'Uffholtz au château d'Herinfach.

Un spectacle imposant et terrible à la fois fut le transport des restes de Jean Kinck à Uffholtz. La bière avait été placée sur un chariot tiré par deux ânes, qui précédaient un piquet de gendarmes.

Venaient ensuite M. le procureur impérial, M. le juge d'instruction et M. Souveras, puis une quarantaine de personnes qui étaient demeurées sur les lieux.

Et comme il parcourait dans tous les sens la forêt qui entoure les ruines de Herinfach (château du Seigneur), il ne trouvèrent rien. Force leur fut de revenir à Paris.

M. Souveras reprocha vivement à Troppmann de l'avoir trompé.

« J'ai dit la vérité; c'est vous qui n'avez pas su trouver, affirma le déteu.

« Tenez, dit-il, c'est là; au pied d'un chêne on éventail; à l'entre-croisement de sentiers, j'irais les yeux fermés; emmenez-moi.

On n'emmena pas Troppmann; mais M. Souveras repartit pour l'Alsace.

Cette fois on arriva à la fosse de Jean Kinck sans hésitation.

D'ailleurs il y avait une nuée de corbeaux acharnés à dépecer cette proie en putréfaction; il fallut chasser ces bêtes immondes qui se disputaient les lambeaux de chair.

M. Souveras, qui avait déployé une activité passionnée dans la recherche du huitième cadavre, ne trouva que des incrédules dans son dernier voyage.

Les habitants de la région d'Herinfach avaient fait partout des battues et des fouilles, sans rien trouver; ils ne croyaient plus du tout à l'existence du cadavre.

C'est à grand peine que M. Souveras put réunir quelques travailleurs, et encore, fut-il obligé de les réquisitionner; ils marchèrent nonchalamment, comme des gens convaincus de faire œuvre inutile.

M. Souveras, au contraire, monta rapidement sur la montagne, suivi de l'agent Kemp; il allait, poussé par un de ces pressentiments qui ne trompent pas.

La rencontre des deux chemins, le chêne à deux troncs en fourche; il voyait le site, et à mesure qu'il s'approchait il était plus ardent.

Un premier corbeau qu'il vit voler, on plutôt sauter de cet arbre, lui donna l'agilité et l'assurance d'être le cadavre qu'il cherchait.

Il bondit en avant; la nuée de corbeaux s'agitait dans un grouillement menaçant.

C'était bien la fosse où avait été enfoui le cadavre de Kinck père.

M. Souveras se retourna et, d'un geste impératif, attira les travailleurs, criant: « C'est ici, venez vite! »

Les hommes de police ont des joies que l'on a quelque peine à comprendre tout d'abord, mais dont, en y réfléchissant quelque peu, l'on se rend parfaitement compte.

La chasse au criminel, la chasse à l'homme est la plus passionnante de toutes; il n'est pas rare même de voir des commissaires de police ne pouvoir supporter l'oisiveté de la retraite et continuer pour leur compte la poursuite des malfaiteurs et la recherche des preuves criminelles.

L'exclamation triomphante de M. Souveras se justifia donc parfaitement.

C'était le 25 novembre.

Un cadavre n'ayant plus forme humaine fut déterré. Le doute n'était plus possible; c'était bien les restes de Jean Kinck. On trouva des bas tricotés semblables à ceux des enfants; les vêtements furent reconnus pour ceux qui avaient été trouvés sur les habitants qui l'avaient vu.

Afin de cacher plus complètement le cadavre, Troppmann avait jeté sur la fosse une énorme pierre; il avait essayé de détacher un bloc de roche qui se trouvait tout près, sans y parvenir; on constata des piteusement qui, combinés avec